

Montreuil, le 13 octobre 2025

**Note
aux
opérateurs**

Objet : ICS2 : fiche réflexe en cas d'indisponibilité technique d'un composant

P.J. : Fiche réflexe – que faire en cas d'indisponibilité d'un composant ICS2 ?

Le système communautaire ICS2 (*import control system 2*) permet le dépôt des déclarations sommaires d'entrée (ENS) à des fins d'analyse de risque sûreté / sécurité. Il est composé de plusieurs briques et interfaces :

- l'interface européenne de connexion à ICS2 (briques TAPAS, UUM&DS et STI) ;
- la base européenne ICS2 (*common repository*, « CR »), par laquelle transitent les ENS déposées par les opérateurs en modes EDI et DTI¹ ;
- la brique nationale ICS2 de chaque État Membre ;
- les systèmes d'information des opérateurs redevables des formalités dans ICS2 ;
- le cas échéant, les systèmes d'information des prestataires de la solution EDI de connexion à ICS2.

Ces composants peuvent être, comme tout système informatique, sujets à des indisponibilités techniques et incidents, affectant le cycle de vie de l'ENS (dépôt, modification, invalidation...). Dans ce cadre et afin d'éviter toute interruption des flux de commerce international à l'import, la Commission européenne a publié un plan de continuité de l'activité « [business continuity plan](#) » (BCP), détaillant, en cas d'indisponibilité de chacun de ces composants, la marche à suivre.

En complément du BCP, une fiche réflexe est disponible en annexe de la présente note et sur [la page douane.gouv.fr dédiée à l'avant-dédouanement](#). Elle a vocation à guider les opérateurs et prestataires informatiques en cas d'indisponibilité d'un composant lié au système ICS2. Le périmètre de cette fiche réflexe concerne uniquement les marchandises introduites par un bureau de première entrée français.

Le bureau de la politique du dédouanement se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

P/O Le chef de bureau,

Michel BARON

¹ EDI : échange de données informatisé / DTI : dépôt de l'ENS directement sur le portail de la Commission.
DGDDI
Sous-direction du Commerce International
Bureau Politique du Dédouanement
11, rue des Deux Communes
93558 MONTREUIL Cedex
Site Internet : www.douane.gouv.fr